



## Fiche de demande d'adhésion

### Informations générales sur votre librairie

Librairie : \_\_\_\_\_

Propriétaire : \_\_\_\_\_ Directeur : \_\_\_\_\_

Date de création de la librairie : \_\_\_\_\_ Surface du magasin : \_\_\_\_\_ Nombre d'employés : \_\_\_\_\_

Nombre de points de vente ouverts au public : \_\_\_\_\_

Librairie générale ou  Spécialisée (préciser) \_\_\_\_\_

Nombre de titres : \_\_\_\_\_ % en langue française : \_\_ % dans la langue locale : \_\_ % dans d'autres langues : \_\_

Principaux rayons de votre librairie (littérature, jeunesse, culture et loisir, livres pédagogiques, FLE, STM, Sciences humaines et sociales, Scolaire) : \_\_\_\_\_

Êtes-vous membre d'une association de libraires dans votre pays ? Laquelle : \_\_\_\_\_

Dans quelle fourchette se situe votre CA (livres) ?  <20,000 Euro ;  entre 20,000 et 50,000 Euro ;  entre 50,000 et 100,000 Euro ;  entre 100,000 et 500,000 ;  >500,000 Euro

Quel pourcentage de votre CA représente : La vente comptoir : \_\_\_\_\_

Les institutions et collectivités : \_\_\_\_\_

La vente en ligne : \_\_\_\_\_

### Votre parcours

Pourriez-vous en quelques mots nous décrire votre parcours professionnel ?

\_\_\_\_\_

Pourriez-vous raconter l'histoire de la librairie ?

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

### Vous et l'AILF

Comment pensez-vous pouvoir être utile à l'AILF ?

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Êtes-vous signataire de la charte des libraires francophones ?

\_\_\_\_\_

Pensez-vous remplir toutes les conditions de la charte ?

\_\_\_\_\_



Association internationale des Libraires francophones – AILF

11 rue Caillaux 75013 Paris, France

Tél.: +33(0)1 40 51 11 45

[contact@librairesfrancophones.org](mailto:contact@librairesfrancophones.org)

[www.librairesfrancophones.org](http://www.librairesfrancophones.org)

## Sinon quelles seraient celles qui vous font défaut ?

- Partager avec son équipe un projet de librairie et lui assurer la formation nécessaire au développement de ses compétences.
- Garantir à sa clientèle un accueil et une écoute de qualité par une équipe francophone capable De l'orienter dans ses choix et de prodiguer des conseils de lecture
- Faire de sa librairie un espace ouvert au public, lieu de rencontres, de circulation des savoirs, des idées et des émotions.
- Tendre vers une offre diversifiée, cohérente avec le projet de la librairie, en valorisant non seulement les nouveautés, mais aussi le fonds et l'édition francophone locale. La connaissance et la promotion de ces différents fonds éditoriaux, y compris l'édition indépendante, font partie des compétences spécifiques des librairies francophones, partout dans le monde.
- Garder son autonomie dans le choix de son assortiment de livres, qui ne peut être captif, c'est-à-dire déterminé par un distributeur, un grossiste, une centrale d'achat ou toute entité autre que le libraire lui-même.
- Se poser comme agent culturel en proposant des animations dans et hors les murs et en participant à la vie culturelle locale
- Disposer de tous types d'outils professionnels de recherches bibliographiques (catalogues, bases de données...) et pratiquer dans la mesure du possible le service de commandes à l'unité.
- Fournir à sa clientèle une information aussi précise et fiable que possible : clarté dans les délais, la disponibilité et le prix des livres.
- Offrir aux collectivités locales un service professionnel d'information, de conseil et d'approvisionnement.
- Développer le dialogue et la collaboration avec ses confrères, y compris au sein des associations professionnelles pour se connaître et se respecter.
- Exercer une concurrence saine et loyale en évitant toute position monopolistique et en respectant les réglementations en usage en matière de prix du livre et de remises.
- Respecter la propriété intellectuelle, les voies légales d'approvisionnement, et ne pas vendre des livres de contrefaçon.
- Favoriser le dialogue avec les autres acteurs du livre, dans le respect des règles et usages commerciaux, et de la place de chacun dans la chaîne du livre.
- Etre libraire détaillant, reconnu légalement par les autorités compétentes du pays.
- Exercer une concurrence saine et loyale en évitant toute position monopolistique et en respectant les réglementations en usage en matière de prix du livre et de remises.
- Respecter la propriété intellectuelle, les voies légales d'approvisionnement, et ne pas vendre des livres de contrefaçon.
- Favoriser le dialogue avec les autres acteurs du livre, dans le respect des règles et usages commerciaux, et de la place de chacun dans la chaîne du livre.
- Être libraire détaillant, reconnu légalement par les autorités compétentes du pays.

Je certifie l'exactitude des informations contenues dans ce document

Nom

Signature

Date



Association  
Internationale  
des Libraires  
Francophones

**Association internationale des Libraires francophones – AILF**

11 rue Caillaux 75013 Paris, France

Tél.: +33(0)1 40 51 11 45

[contact@librairesfrancophones.org](mailto:contact@librairesfrancophones.org)

[www.librairesfrancophones.org](http://www.librairesfrancophones.org)